

## SOUS-PRÉFECTURE DE CASTRES

### **Compte-rendu du CLIC SEPIPROD du 29 avril 2010**

#### I – Présentation du Système Gestion sécurité (SGS) 2008

(cf. document remis avec la convocation)

La présentation est faite par M. Ferrero, en charge de la sécurité du site de Castres.

A l'occasion de la présentation, il informe les membres du CLIC que la plaquette d'information des riverains pour 2010 n'a été distribuée qu'à l'intérieur du nouveau périmètre PPI c'est à dire 260 m (au lieu des 710 m précédemment).

#### II Bilan de l'étude « Bruit » réalisée en 2009

Il s'agit de l'étude quinquennale de mesures de bruits et d'émergences sonores aux limites de l'entreprise. Celle-ci a été réalisée sur 3 jours et 3 nuits en juin 2009. L'ensemble des points est conforme au 55 dB en limite de propriété. Il reste un point qui est supérieur de 2dB en émergence. Ce point va être traité.

M. Respaud-Bouny indique que les bruits les plus gênants sont les bruits de crêtes ( les bip de recul des camions par exemple) et demande si cette étude a été vérifiée par la DREAL.

M. Delannoy précise que ce type de bruits même s'il est gênant, est autorisé car on ne l'entend pas plus de 30% du temps de travail et qu'effectivement la DREAL a vérifié l'étude et demandé que les points au-dessus des limites soient traités.

#### III PPI et bilan de l'exercice POI de juillet 2009

M. Peisert rappelle que le but de ces exercices est de tester la chaîne d'alerte : l'ouverture des bâtiments publics, le temps d'activation des différents postes de commandement ainsi que les moyens de communication.

L'exercice de juillet 2009 était un exercice d'état-major qui s'est globalement bien déroulé. Un nouvel exercice sur le terrain va être lancé en juin 2010 avec l'ensemble des moyens de secours.

#### IV Projet GS4 et GM2

SEPIPROD produit actuellement des excipients pharmaceutiques, soit sous forme sèche (blanche ou colorée) soit sous forme liquide (adjuvant vaccin). Deux ateliers, le GS 1 et le GS2 ont besoin d'être rénovés et un atelier supplémentaire est en train d'être construit afin d'augmenter la production. Cette rénovation va se faire sans arrêter la production. Ce projet va donc être étalé sur 3 ou 4 ans. La première phase en 2010 verra la construction de la nouvelle unité avec la chaîne de production des formes sèches colorées.

M. Respaud-Bouny demande si l'impact sur l'environnement de ce projet a été étudié.

M. Doguet répond que cela a été fait à travers l'étude d'impact jointe à la demande d'autorisation au titre des installations classées.

M. Delannoy précise qu'il ne s'agit que d'une extension d'une activité déjà autorisée.

SEPIPROD indique que cette transformation de la production est surtout due à une restructuration de l'entreprise commencée en 1996. Afin de ne pas avoir à supprimer des emplois, les dirigeants ont fait le choix de se tourner vers la chimie douce.

L'association regrette que la société n'ait pas communiqué sur cette réorientation de la production car les riverains se posaient beaucoup de questions.

SEPIPROD reconnaît qu'il n'y a eu de communication sur l'activité qu'à partir de 2004 mais que c'était surtout parce qu'il n'était pas sûr que cette restructuration aboutisse.

#### V Point sur le PPRT

La DREAL a reçu l'étude de danger réalisée par l'exploitant et celle-ci est en cours d'examen. Elle va maintenant se rapprocher de la Direction départementale des Territoires (DDT) pour engager les études techniques.

M Thorey présente schématiquement la procédure PPRT.

Il y a tout d'abord des études préalables puis une consultation de la mairie sur les modalités de concertation puis l'arrêté préfectoral prescrivant l'élaboration du PPRT. Les études technologiques sur les aléas et les enjeux sont réalisées et présentées au CLIC. On entre alors dans la phase de concertation et d'élaboration du PPRT.

La phase de concertation se réalise avec un CLIC élargi (CLIC + conseil général, mairie...)

L'étude sur les aléas/enjeux permet de recenser tous les sites, biens et personnes soumis aux risques dans le rayon du PPRT. Elle permet aussi d'évaluer ces risques.

Le rayon du PPRT est similaire à celui du PPI.

A la suite de la présentation du film sur les PPRT, M. Respaud-Bouny demande quel sera le lien entre le PPRT et le PLU.

M. Delannoy répond qu'il s'agira de définir une stratégie d'urbanisation future puisque lorsque le PPRT sera approuvé, il sera opposable au PLU de Castres. Actuellement, il s'agit d'une période transitoire. L'un des buts des études sur les aléas/dangers est d'identifier les problèmes entre l'usage des sols et le droit des sols.

#### VI Renouveau du CLIC

Le CLIC de SEPIPROD a été renouvelé par arrêté préfectoral du 20 avril 2010. Un exemplaire de l'arrêté a été distribué en séance aux membres du CLIC.

#### VII Questions diverses

M. Respaud-Bouny informe l'assemblée, que la réunion sollicitée auprès de la mairie avec SEPIPROD, concernant les problèmes de circulation autour du site, a bien eu lieu en 2009. Elle n'a rien donné. L'association n'a pu se faire entendre. Il était convenu de se revoir dans un an ce qui n'a pas encore été fait.

M. le sous-préfet demande à M. Paris de transmettre cette information à la mairie de Castres.

M. Respaud-Bouny signale par ailleurs avant la fin de la réunion, que récemment un camion a emprunté la voie à contresens. M. Doguet lui demande de lui signaler chaque problème quel qu'il soit afin de pouvoir réagir le plus rapidement possible.

Le Sous-Préfet,



Jacques TRONCY

## Liste des participants

M. Georges PEISERT chef du Service Interministériel de défense et de Protection Civile – Préfecture du Tarn  
M. Denis PLATET Service Interministériel de défense et de Protection Civile – Préfecture du Tarn  
M. le Capitaine MARIS groupement Sud - Service Départemental d'Incendie et de Secours  
M. le Capitaine BEAU- Service Départemental d'Incendie et de Secours  
M. Michel CAYRE, Direction Départementale des Territoires  
M. Stéphane DELANNOY - DREAL - Direction Régionale Environnement Aménagement et Logement – unité territoriale Tarn Aveyron  
M. Dimitri BROTTÉ - DREAL - Direction Régionale Environnement Aménagement et Logement  
M. Paul THOREY - DREAL - Direction Régionale Environnement Aménagement et Logement  
M. Jean Pierre PARIS, représentant la commune de Castres et la communauté d'agglomération Castres – Mazamet  
M. Philippe PELISSIER Directeur d'Intermarché  
M. Loïc DOGUET, Directeur de SEPIPROD  
M. Eric FERRERO, Directeur de la maîtrise des risques SEPIPROD  
M. Yves CORVISY, conseiller sécurité au transport des matières dangereuses de SEPIPROD  
M. Patrick ROUGEMONT, représentant des salariés SEPIPROD  
M. Olivier DUVAL, représentant des salariés SEPIPROD  
M. Daniel RESPAUD-BOUNY Président de l'association de défense pour la sécurité et l'environnement des quartiers de Lacaze basse, Lacaze haute et des environs  
M. Alain BOSCUS vice-président de l'association de défense pour la sécurité et l'environnement des quartiers de Lacaze basse, Lacaze haute et des environs  
M. Frédéric HERAIL, sté SERIS SECURITY, représentant des salariés des entreprises extérieures présentes régulièrement sur le site  
Mme Delphine BOSC, chef du bureau de développement durable des territoires - sous-préfecture  
Mme Sandrine REBELO, bureau de développement durable des territoires ous-préfecture

### Excusé :

M. Louis CAZALS Conseiller Général de Castres Ouest

### Absents :

Mme la directrice du groupe scolaire Barral  
M. Jean Paul MAUX, sté PINEL, représentant des salariés des entreprises extérieures présentes régulièrement sur le site  
M. Michel THIL, représentant des salariés SEPIPROD  
Mme l'Inspecteur du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle